REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FILLIÈRE N° 2024-15

Séance du 12 février 2024

A vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 6 février 2024, s'est réuni dans les locaux de la mairie déléguée de Thorens-Glières, sise 9 Place de la République – Thorens-Glières – 74570 FILLIÈRE, conformément à la délibération n°2023-138 du 18 décembre 2023 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 20 - Pouvoirs : 5 - Votants : 25

OBJET : REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION DES EMPRUNTS DU SYANE

Présents : ALAIS I. – ALESINA C. – ANSELME C. – BÉVILLARD J-P. – BOCQUET J. – BOUCLIER S. – BURDIN C. – DAUBERCIES M-C. – DELILLE M. – FUMEX A. – HERAUD T. – JACOB C. – LAFFIN C. – MAXENTI J-C. – MERCIER-GUYON C. – PONTAIS M. – REYDET N. – RIGOBERT S. – RUBIN-DELANCHY J-Y. – SELLECCHIA É.

Excusés : ALLEGRET-PILOT A. (pouvoir à RUBIN-DELANCHY J-Y.) – DUPONT C. (pouvoir à SELLECCHIA E.) – ESCALON-DESTRUEL J-S. (pouvoir à ALESINA C.) – NICOLAS A. (pouvoir à REYDET N.) – ODORICO L. (pouvoir à ANSELME C.)

Absents : BERTHOLIO C. – BÉVILLARD C. – BLOCH S. – CHEVALLIER M. – FILLION L. – RÉVEILLON É. – ROPHILLE C. – VINDRET R.

Secrétaire de séance : RIGOBERT S.

Entendu l'exposé suivant :

Par décision du bureau du SYANE réuni en séance le 13 octobre 2022, ce dernier propose aux communes ayant souscrit des emprunts auprès du SYANE, de pouvoir procéder au remboursement anticipé de ces derniers, en une fois, pour ne prendre en compte que le capital restant dû.

La commune de Fillière est concernée par 15 emprunts distincts en cours pour un montant total de capital restant dû de 228 221.08 €. *(annexe - tableau pluriannuel des emprunts SYANE).*

Le remboursement anticipé de ces emprunts présente alors une économie de 37 047.61 € imputable à la section de fonctionnement, du budget principal, pour les exercices de 2024 à 2035.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de saisir cette opportunité d'économie budgétaire et de demander au SYANE le remboursement des 15 emprunts considérés sur l'exercice 2024.

Aussi,

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'avis du bureau du SYANE en date du 13/10/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le remboursement anticipé des emprunts souscrits auprès du SYANE dans les conditions précitées,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette décision,
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au chapitre 16 pour procéder à ce remboursement.

Le secrétaire de séance
Stéphane RIGOBERT

Le Maire
Christian ANSELME

Certifié exécutoire par le M. le Maire
compte-tenu de la transmission
en Préfecture le : 25 MARS 2024
Publication le : 25 MARS 2024

COMMUNE DE FILLIERE R.F. (Haute-Savoie)

COMMUNE DE FILLIERE R.F. (Haute-Savoie)

ETAT FINANCIER AU 01/01/2024

Réf. interne	N° de dossier	Organisme Fournisseur	Date de début	Date de fin	Montant Initial	Taux Facial	Capital Restant DÛ Début Exercice
03285	0022200200	FILLIERE	01/01/2004	01/01/2024	28 704,45	4 76 %	1 435,27
03329	0022200201	FILLIERE	01/01/2004	01/01/2024	51 037,88	4.76 %	2 551,97
03423	0022200300	FILLIERE	01/01/2005	01/01/2025	5 410,68	4 74 %	541,14
03424	0282200300	FILLIERE	01/01/2005	01/01/2025	91 372,67	4 74 %	9 137,33
03480	0282200400	FILLIERE	01/01/2006	01/01/2026	69 236,22	4.03 %	10 385,45
03704	0282200500	FILLIERE	01/01/2008	01/01/2028	100 801,07	3.64 %	26 526,59
03722	0282200601	FILLIERE	01/01/2008	01/01/2028	65 362,12	3.97 %	16 340,47
03918	0282200700	FILLIERE	01/01/2009	01/01/2029	57 980,60	4 63 %	17 394,24
04053	0187200801	FILLIERE	01/01/2009	01/01/2029	61 453,84	4.11 %	18 436,18
04054	95200802	FILLIERE	01/01/2009	01/01/2029	19 269,34	4.11 %	5 780,76
4324	0282 2010 00	FILLIERE	01/01/2012	01/01/2032	80 066,19	3 59 %	36 029,78
4509	0022 2012 00	FILLIERE	01/01/2014	01/01/2029	35 738,29	4.95 %	14 295,34
4613	0282 2014 00	FILLIERE	01/01/2014	01/01/2034	29 901,00	2.48 %	16 445,55
4629	0282 2013 00	FILLIERE	01/01/2015	01/01/2035	38 290,02	3.72 %	22 974,02
4867	028 2013 01	FILLIERE	01/01/2020	01/01/2035	37 433,73	3.72 %	29 946,99
						Total	**228 221,08**